

Comité de défense de l'Hôpital de Concarneau
Maison des associations
26 avenue du Mal Foch
29900 CONCARNEAU
Defendre-hopitalcc@hotmail.fr

Le 25 février 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat-e aux élections municipales des 15 et 22 mars.

Vous le savez, la santé est une des premières préoccupations, si ce n'est la première de vos concitoyens.

L'accès aux soins pour toutes et tous partout est de plus en plus compromis par les inégalités financières et territoriales, les économies imposées au système de santé, en particulier à l'hôpital public et à la lutte contre la perte d'autonomie, par le manque de professionnels, alors que le secteur privé à but lucratif se développe, ouvrant la porte à une médecine à deux vitesses.

Le comité de défense de l'hôpital de Concarneau souhaite que vous vous exprimiez publiquement sur ces questions.

En effet, à Concarneau et sur le territoire de CCA, l'accès aux soins devient problématique avec une insuffisance de médecins généralistes, très peu de spécialistes, des délais d'attente très importants pour les consultations à l'hôpital, un service d'urgences ne fonctionnant qu'en journée, un SMUR recentré sur Quimper la nuit, avec une réelle perte de chance pour une partie de la population.

Face à cette situation :

- Votre programme prévoit-il le soutien ou la création d'un centre de santé pratiquant le tiers payant intégral ouvert à toutes et tous ?
- Quelles autres mesures comptez-vous prendre pour lutter contre la désertification médicale ?

Comme vous le savez il y a depuis plusieurs mois un grand mouvement dans les hôpitaux publics mené par 13 organisations (syndicats, collectifs, associations dont la Coordination Nationale à laquelle notre comité est adhérent) car l'hôpital public est malade : depuis dix ans, les économies imposées à l'hôpital public ont été de plus de 8 milliards d'euros alors que dans le même temps les besoins de la population ont entraîné une forte augmentation de l'activité hospitalière à effectif quasi constant.

Face à cette situation :

- Affirmez-vous votre soutien à l'hôpital public de votre territoire en faisant vos revendications du mouvement, c'est-à-dire :

* une loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale augmentant l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) pour qu'il réponde aux besoins

* une augmentation du salaire des personnels (les infirmières françaises sont parmi les plus mal payées de tous les pays de l'OCDE)

.../...

.../...

* des embauches de personnels et des réouvertures de lits et de structures partout où c'est nécessaire, y compris en psychiatrie

* une association aux décisions des usagers, des soignants et des élus dans tous les projets hospitaliers et dans la vie des hôpitaux

* pour le site de Concarneau, Urgences et SMUR 24H/24, un scanner pour les urgences

- Appuiez-vous ces revendications auprès des instances compétentes (direction de l'hôpital, ARS...)

Le contrat local de santé a mis en évidence le manque de structures pour les personnes âgées en perte d'autonomie et pour les personnes en situation de handicap :

- Quelles seront vos interventions pour faire évoluer cette situation ?

Les politiques de santé devraient s'élaborer à partir de la connaissance précise des besoins des populations sur les territoires :

- Que pourrez-vous mettre en place pour faciliter l'expression de ces besoins ?

Enfin, avoir une population en bonne santé suppose aussi de travailler sur les déterminants sociaux et environnementaux par l'existence d'un socle de droits réels à toute la population

- Comment comptez-vous orienter la politique municipale pour respecter ces droits : habitat, alimentation, accès au sport, à la culture ... ?

Nous vous remercions pour vos réponses qui seront portées à la connaissance des citoyen-ne-s des Communes de CCA.

Les porte-parole du comité de défense